

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(27\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Marcel Laporte, 4 novembre 1887](#)

Jean-Baptiste André Godin à Marcel Laporte, 4 novembre 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (27)

Collation 2 p. (43r, 44r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Marcel Laporte, 4 novembre 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52427>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 novembre 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Laporte, Marcel](#)

Lieu de destination 31, rue Michelet, Alger (Algérie)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin dissuade Laporte de quitter son emploi aux chemins de fer pour exploiter une épicerie.

Notes Voir la lettre de Godin à Michel Lovéra du 20 octobre 1887 (Cnam FG 15 (27), folios 26r-27r).

Support La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Emploi](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 10/10/2024

Guise Familistère
4 Novembre 1887

Monsieur Marcel Laporte,

Je me suis occupé de la pensée que vous avez eue de l'achat d'un magasin d'épicerie. Après examen, j'ai trouvé qu'il ne pourrait résulter pour vous de cette entreprise qu'une autre chose que de perdre en très-peu de temps l'argent que vous y auriez engagé. Car, il ne suffit pas, comme beaucoup le pensent, d'entreprendre un commerce pour y réussir. Il faut avoir la possibilité de le bien exploiter avec connaissances et activité.

Or, ces conditions vous ne les réunissez pas. Vous m'avez dit que votre femme ne pourrait plus travailler de son métier à cause de son enfant; elle ne pourra pas mieux faire le commerce que, du reste, elle n'a pas appris et ne connaît pas. D'un autre côté, je ne voudrais pour rien au monde vous conduire à quitter votre emploi au chemin de fer, emploi que je consi-

Être comme valant mieux pour vous qu'un commerce d'épicerie. Vous ne connaissez pas davantage ce commerce que votre femme. Il est bien plus facile de dépenser de l'argent dans les affaires que d'en gagner, soyez-en certain.

Vous m'avez toujours paru gêné pour vivre avec les ressources de votre emploi. Cela ne tient-il pas à un manque d'ordre chez vous ? Or, il est indispensable d'avoir de l'ordre pour réussir dans les affaires. La vie n'est pas tellement difficile à Alger que des employés de chemins de fer gagnant moins que vous n'y puissent faire très-bien honneur à leurs engagements ; et c'est ce que vous paraissiez n'avoir jamais pu faire.

Dans ces conditions, il me semble qu'il faut renoncer à manier de la marchandise, car la gêne deviendrait bien plus grande pour vous. Non-seulement vous pourriez y perdre la valeur de votre magasin, mais y compromettre votre emploi.

Travailler, persévérer et bien mériter de vos chefs, voilà ce que je vous conseille aujourd'hui.

Mes bien sincères civilités